

CHRONIQUE.

SOUSCRIPTION MINISTÉRIELLE. — Par décision du 28 septembre dernier, Son Excellence M. le Ministre de la guerre a arrêté qu'il sera pris, au profit de son département, vingt abonnements au recueil que la *Société historique algérienne* publie depuis un an sous le titre de *Revue africaine*. Ces abonnements sont ainsi répartis :

Direction des affaires de l'Algérie, 3 exemplaires ;
Cabinet du Gouverneur-Général, 1 exemplaire ;
Bureau politique à Alger, 1 exemplaire ;
Directions divisionnaires des affaires arabes, 3 exemplaires ;
Bibliothèques militaires de Bogar, Lagouat, Ténia el Had, Dellis, Sebdu, Geryville, Tiaret, Saïda, Gigelli, Biscara, Bordj bou Areridj et Bousada, 12 exemplaires.

— **PROCÈS-VERBAUX.** — On nous écrit au sujet des procès-verbaux de nos séances qu'on s'étonne de ne plus trouver depuis longtemps dans les numéros de la *Revue africaine*.

Nous répondrons à nos honorables correspondants par les observations suivantes.

Les séances de la Société historique algérienne sont remplies par la lecture des articles adressés pour la *Revue* et qui y prennent place dans la première section, ou par des communications de ses correspondants, lesquelles entrent également dans ce journal, à la section *Chronique*.

Les discussions auxquelles ces différentes communications peuvent donner lieu arrivent également au public, sous forme de notes, toutes les fois qu'elles ont pour objet de compléter, d'éclaircir ou de rectifier quelque fait historique ou quelque doctrine archéologique.

Il n'y a donc pas un seul des travaux de la Société qui ne parvienne ainsi à la publicité, sous une forme ou sous une autre et par la voie de son organe périodique.

Or, nos procès-verbaux feraient double emploi s'ils reproduisaient à leur tour ces divers éléments de la *Revue* ; et s'ils ne les donnaient

pas, ils n'auraient presque jamais rien à dire, car il ne resterait guère d'inédit que les nominations de membres.

Quand il se produit dans nos séances, en dehors des travaux indiqués plus haut, quelque fait qui nous semble exiger la publicité, nous l'insérons dans notre journal, comme cela a eu lieu récemment pour la Commission de géographie ancienne.

— DES ESTAMPAGES. — Nos lecteurs trouveront peut-être que nous revenons bien souvent et que nous insistons trop sur l'extrême importance des estampages d'inscriptions. Cependant, nous leur demandons la permission de citer encore le fait suivant emprunté à une lettre adressée à M. Cherbonneau, par M. le duc de Luynes, à propos d'un *fac-simile* de l'inscription libyque de Tifèche :

« J'ai reçu ce matin, avec votre lettre du 10, la copie d'une inscription relevée par M. le c^t L. Je pense que cette inscription est la même que je trouve gravée, pl. XV de l'*Annuaire* de votre société pour 1853. J'en conclus, avec plus de conviction que jamais, que l'on ne peut essayer d'expliquer les inscriptions qu'en ayant des estampages sur papier. La différence entre la copie du c^t L, qui est faite avec soin, et la lithographie est si grande, que j'ai hésité quelque temps avant de me persuader que c'était la même inscription. »

Ceci corrobore ce qui a été dit à la page 93 de ce numéro, sur « les impressions très-différentes que divers observateurs reçoivent d'un même document épigraphique. »

— ANTIQUITÉS DE LA KABILIE. — On nous écrit de Fort-Napoléon, à la date du 5 novembre :

« Monsieur le Président,

» Dans mes tournées aux environs de l'Arba, j'ai recueilli quelques faits archéologiques dont j'ai cru devoir vous faire part. Ils se rapportent à trois gîtes. Je vais vous les exposer en procédant du petit au grand.

» Le premier monument se trouve au-dessus d'Irilgriefri, à mi-chemin de Tala Amara. Cette ruine consiste en un carré de cinq mètres et demi de côté. Les murs ont une épaisseur d'un mètre, et s'élèvent encore d'un mètre au-dessus du sol. Le revêtement extérieur est en gros moellons, et l'intérieur est une sorte de béton

formé de grosses pierres baignées dans un ciment très-solide. Les angles sont inférieurement représentés par de fortes pierres de taille. Je n'ai pas aperçu de portes : peut-être le sol s'est-il affaissé. Par l'ensemble de ses caractères, cette construction me paraît être d'origine romaine. C'est actuellement un poste kabyle. Peut-être avait-elle jadis la même destination.

» Le deuxième monument, d'une plus grande importance, a de l'intérêt, surtout par les souvenirs locaux qui s'y rattachent. Il est situé à deux kilomètres de Souk el Arba, à mi-côte et sur le versant oriental du mamelon où fut tué le commandant Boyer, en face du village de Tablabalt. Les Indigènes lui donnent le nom d'Akbou. Il domine un petit plateau complanté de figuiers. Tout autour, le calcaire affleure en grosses roches parsemées de quelques maigres pousses de chênes, de genêts et de daphnés. A droite et à gauche sont des ravins. A 200 mètres au-dessus, du côté de l'Ouest et en remontant vers le sommet du mamelon, se trouve, au bas d'une pente couverte d'humus, une fontaine actuellement à sec.

» Ce qui reste du monument d'Akbou suffit pour le reconstruire, du moins dans ses parties basses. Quant au couronnement, je ne saurais trop dire s'il s'élevait en dôme ou en pyramide.

» Le plan est un carré parfait à la base, de six mètres de côté, exactement orienté.

» Sur la façade, c'est ainsi que j'appellerai le côté percé d'une porte et qui regarde l'Orient, un soubassement s'élevait à la hauteur de 1 m. 1. Le mur est en retraite de 0 3. Sur les faces latérales Nord et Sud, il y avait deux saillies ou escaliers : une inférieure se continuant de celle de la façade, et une supérieure de 0 3 de large sur 0 4 de haut. Sur ces deux faces, mieux conservées que la précédente, les pierres de revêtement existent jusqu'à la hauteur de deux mètres au-dessus du soubassement. J'estime que le couronnement commençait à quatre mètres environ du plain pied de la façade; ce couronnement n'est plus représenté que par une masse arrondie figurant sous certains aspects, une sorte de bonnet phrygien. En somme, la hauteur est encore à peu près égale à la largeur de la base.

» L'évidement intérieur est inférieurement un carré de 3 mètres de côté se continuant par une voûte dont l'axe est dans le sens de l'Est à l'Ouest.

» La naissance de la voûte est à 1 m. 20 du sol : elle s'élève à 2 m. 6. Au lieu d'être un plein cintre, cette voûte est un arc ogival

tronqué par une ligne horizontale d'un mètre d'étendue. Cette disposition bizarre, qui n'apparaît guère à l'œil, quand on regarde en haut, est parfaitement accusée par le mur du fond. Cette voûte fut supportée par un tablier de roseaux dont les empreintes sont très-bien conservées. Dans le mur du fond sont creusés trois trous, à la hauteur de 1 m. 10, ce qui les met à 1 m. 30 en contrebas du point où la face occidentale contiguë affleure le sol, ce point se trouvant élevé de 2 m. 40 au-dessus du plain-pied de la façade. Les traces d'une ouverture moyenne de 0 15 de côté, ont une profondeur d'environ 0 6. En avant, au-dessus de la porte d'entrée, la voûte est percée d'un léger hiatus.

» La porte, agrandie par des éboulements, n'a plus rien de régulier. Il est même difficile de refaire sa forme primitive. A son niveau, le mur de la façade a 0 8 d'épaisseur.

» Les pierres du revêtement extérieur sont plus fortes au soubassement que dans les parties hautes, et mesurent environ 0, 6 de longueur sur une hauteur de moitié.

» Supérieurement, les murs sont entrelardés de trois ou quatre rangs de briques, disposées tantôt deux, tantôt trois l'une sur l'autre. Ces briques sont remarquables par leur longueur, qui varie de 0, 5 à 0, 6; la hauteur étant de 0, 0 3. C'est aux faces Nord et Sud que ces briques sont plus nombreuses et mieux conservées.

» Les angles du monument sont généralement dégradés, surtout en haut.

» La face orientale ou façade n'a conservé de revêtement que jusqu'au niveau de la porte, qui s'élève à 1. 80. Les angles contigus sont largement éboulés.

» La face septentrionale est en grande partie conservée. On y remarque deux rangs de briques.

» La face méridionale en présente quatre rangs et n'est pas moins conservée.

» La face occidentale est en grande partie enterrée, en raison de la déclivité du sol, et peut-être à cause de sa destination.

» Le sommet du monument, plus élevé vers l'angle N.-E., est constitué par un béton grossier, mais solide, où les pierres grandes et petites sont jetées confusément; la hauteur totale actuelle est de cinq à six mètres.

» En somme, ce monument est solidement construit, et sa construction rappelle la manière romaine, tant par le ciment, que par les briques.

» Quelle était sa destination ?

» Nos informations auprès des indigènes n'ont abouti qu'à ceci, à savoir que c'est là le travail des Roumi ou d'un Roumi. Personne ne se rappelle l'avoir vu autrement qu'à l'état de ruine, ni en avoir autrement entendu parler. C'est une œuvre du temps jadis.

» De toutes les hypothèses, la plus probable me paraît être celle d'un réservoir d'eau. Les traces du fond pouvaient l'amener, et l'intérieur de l'édifice est encore suffisamment incrusté pour y voir l'effet de l'eau. Malgré l'aridité et les roches ambiantes, on peut parfaitement admettre là l'existence d'une source, puisqu'il y a une fontaine à 200 mètres plus haut. Nous serions tenté de croire que cette source s'est déplacée ou éparpillée, le petit plateau de figuiers étant d'une remarquable humidité.

» J'ai cru que ces détails, parfois minutieux, étaient permis en raison des souvenirs qui se rattachent à ce monument.

» Je vais maintenant vous parler de Djemaat es Sahridj. Mon intention n'est pas de discuter son passé; je dirai seulement que sa position me paraît correspondre à celle de l'ancienne Bida ou Bidil.

» Après avoir franchi l'Oued Toulourlour, affluent de l'Oued Sebaou, qui sépare les Raten des Fraoucen, on laisse à droite des collines ombragées, et l'on marche pendant une heure sur des mamelons que l'été doit couronner d'abondantes moissons. On entre ensuite dans un massif de jardins continués jusqu'à Djemaat es Sahridj, cachée dans les arbres comme un nid dans la feuillée. Bientôt on s'engage dans un chemin étroit, resserré entre deux haies, pavé de grosses pierres, assez confusément jetées, et d'un difficile parcours. Je n'oserais affirmer que ce soit là les restes d'une ancienne voie romaine; j'aimerais mieux en reconnaître dans un tronçon que l'on rencontre aux abords de Djemaa, et qui vient directement de la plaine. Des habitants, du reste, m'ont dit qu'eux-mêmes entretenaient ces chemins de cette façon : peut-être n'ont-ils fait que réparer les brèches faites par le temps à l'œuvre des Romains.

» L'aspect de Djemaat es Sahridj, quand on y entre en venant de l'Ouest, est parfaitement en rapport avec les idées que peut susciter la connaissance de son passé.

» C'est là le plus beau, nous dirons même le seul beau côté de la ville. Nous conservons ce dernier mot articulé par les habitants. On aperçoit tout d'abord un grand emplacement jonché de débris antiques, et entouré d'habitations d'assez bon aspect. Là, se tien

le marché, sur un sol où de nombreux réseaux de murs à fleur de terre, attestent l'occupation romaine.

» A gauche, on côtoie un bassin de trois à quatre mètres de côté, entièrement construit en grandes pierres taillées. C'est à ce bassin que Djemaat es Sahridj doit son nom. Tout au tour, se dressent un grand nombre de blocs d'environ un mètre de hauteur sur une largeur et une épaisseur de moitié. Plusieurs blocs sont aussi encastés dans les habitations voisines.

» A droite, on me fit voir dans la cour d'une maison un fragment de sculpture antique engagé dans un mur. Il est d'un seul bloc, long de 0^m06 et haut de 0^m04; sa forme fait penser immédiatement à la partie supérieure d'une niche. Le relief demi-circulaire qui s'en détache, d'une longueur d'environ un décimètre, est flanqué à droite et à gauche d'un appendice bastionné, grossièrement creusé en étoile. Sur le fond concave se relèvent deux têtes en ronde bosse d'une assez bonne exécution. L'une est celle d'un homme, l'autre celle d'une femme. Je vous envoie le dessin. Malheureusement, je n'ai pas assez d'habileté pour vous rendre le caractère de ces figures, celle de l'homme, a quelque chose de fier, les lèvres sont fortement accusées, les cheveux sont traités de manière à figurer une sorte de calotte qui se rattache obliquement au front et aux tempes. Les cheveux de la femme sont disposés par petites masses sinueuses et bien détachées. Le propriétaire m'a dit que ce fragment provenait de fouilles. Il ne m'a pas été possible de savoir ce qu'était devenu le reste.

» Sur l'autre côté du marché, s'élève la mosquée, petite et basse, accostée d'un minaret de modeste apparence. Le tout, cependant, fait bon effet. En avant se dressent deux grands palmiers jumeaux et derrière la mosquée apparaît un fond de verdure épaisse, où se confondent avec les figuiers, les grenadiers, les frènes, les lianes de vigne, tous les arbres fruitiers de nos jardins et même un beau citronnier dont les fruits commencent à jaunir.

» En poursuivant vers l'Est, on rencontre deux autres fontaines plus petites que le grand bassin, toutes deux également construites en grandes pierres de taille. On aboutit enfin, à l'extrémité orientale de la ville, à une petite butte sur laquelle au milieu des tombes se détachent plusieurs pans de murs, d'un mètre de largeur, construits en petits moellons reliés par un ciment d'une grande solidité. Cette butte domine Djemaat es Sahridj et supportait probablement une sorte de citadelle

» On descend de là dans un fourré de toutes sortes d'arbres fruitiers, une vraie forêt, au milieu de laquelle se cachent de mauvaises constructions et même des gourbis, le long de ruelles étroites et fangeuses. Je demandai aux habitants pourquoi, avec tant de richesses, ils se logeaient si mal. Ils me répondirent que le défaut de sécurité les avait jusqu'alors empêchés de bâtir autrement.

» J'avais avec moi les *Epoques militaires* et Marmol. Je parlai aux Kabiles d'Abdelaziz et du prince de Koukou, mais sans éveiller aucun écho. Seulement, on me dit que les *roumis* avaient jadis occupé le pays, on ajouta qu'autrefois on rencontrait souvent des médailles dans les champs; et je fus assez heureux pour me procurer un beau Ptolémée (1). Personne ne put m'indiquer de pierre inscrite. Djemaat es Sahridj a près d'un millier d'habitants.

» J'oubliais d'ajouter que des blocs d'origine romaine, se rencontrent çà et là dans le reste des habitations. J'ai vu un fragment de colonne et un chapiteau de style plutôt sarrasin que romain.

» Demain, si le temps le permet, je vais entreprendre une nouvelle excursion du côté du Jurjura. Peut-être verrons-nous Koukou. Les Gaouaoua, m'a dit le chef du bureau, veulent voir le *tebib roumi*. Les Kabiles me donnent beaucoup de besogne. Il m'en vient jusqu'à cinquante les jours de marché; et c'est long, parce qu'un grand nombre, *ma itârrebouche*, comme ils disent, expression que je n'avais pas jusqu'alors entendue. Peut-être bien pourrai-je, en dehors de l'archéologie, trouver quelque chose qui pourra intéresser la *Revue*.

» D^r H. LECLERC. »

— TIPASA. — M. Roullier, autrefois aubergiste à Tipasa, et établi aujourd'hui à Souk el Arba ou Fort-Napoléon, a adressé au Musée d'Alger des médailles en bronze, petit module, trouvées par lui à Tipasa, ainsi que deux petits fragments de vases antiques.

Le premier de ces fragments, qui paraît provenir d'un assez grand plat, offre un médaillon large de deux centimètres où l'on voit un buste de femme ailée dont les cheveux sont rassemblés en chignon, à l'occiput, au-dessus de la *spina cruciata*, et qui paraît avoir un collier.

(1) Cette médaille est en argent; elle a un capricorne au revers et à l'exergue R. A. VI, qui indique la 6^e année du règne (*Regni anno sexto*) de Ptolémée. — N. de la R.

L'autre fragment provient d'une lampe funéraire et forme une partie du rebord. On y lit très-distinctement cette fin d'inscription :
... ASSE.

Parmi les médailles, on remarque un moyen bronze portant à l'avvers la tête, peu marquée, d'un roi numide ou mauritanien, et au revers un cheval au galop. Les lettres, qui indiquent quelquefois le lieu de monnayage, ne sont pas visibles ici.

Un deuxième moyen bronze est tout à fait fruste à l'avvers, et le revers est si mal conservé qu'il est impossible d'affirmer si les deux ovales très-allongés qu'on y remarque sont deux poissons ou deux épis.

Les autres médailles sont impériales, la plupart frustes et toutes du module petit bronze. Une seulement est en argent. On lit à l'avvers, qui porte une tête d'empereur, laurée : IMP. M. AVR. SEV. ALEXANDER AVG. Le revers représente Mars debout, en habit militaire, tenant une branche d'olivier de la main droite et une lance renversée dans la gauche, avec cette épigraphe : MARTI PACIFERO.

Toutes ces médailles appartiennent aux deux siècles qui se sont écoulés entre 222 de J.-C. et 423 et se rapportent aux empereurs Sévère Alexandre, Claude-le-Gothique, Dioclétien, Constantin-le-Grand, Constans 1^{er}, Constantius 2^o, Valentinien 1^{er}, Arcadius et Honorius.

— DOLMEN DE TIARET. — On nous écrit de Tlemcen, à la date du 28 octobre dernier :

« Dans l'un des numéros de la *Revue africaine*, vous engagiez vos correspondants à rechercher avec soin tous les monuments *druidiques* qui pourraient se rencontrer sur les points occupés en Algérie; vous paraissiez même attacher une grande importance à la découverte de ces monuments. Je me crois donc dans l'obligation de vous donner connaissance d'une trouvaille que j'ai faite, en avril 1842, d'un monument très-curieux, qui se trouve au Nord de Tiaret, au bas de la rampe de Kertoufa, à 200 mètres à l'Ouest de la route.

» Au milieu de maquis de lentisques et de chênes-verts, dans un site très-sauvage, au bas du Kef, est situé ce monolithe, immense dolmen de près de 20 mètres de longueur, sur huit de largeur, et de trois mètres d'épaisseur. Il est couché sur des assises de roches, qui l'élèvent à 11 ou 12 mètres au-dessus du sol. Sous le dolmen, se

trouve une grotte assez spacieuse. Le monument est orienté de l'Ouest à l'Est.

» Sur la partie supérieure de la plate-forme et à l'Ouest, sont taillés trois *augets* carrés : celui du milieu a 95 cent. sur chaque face, les deux autres sont moins grands. Ces trois *augets* communiquent entre eux par deux canaux, moins profonds que les *augets* et ayant 10 centimètres de largeur; sur les côtés de l'*auget* supérieur se trouvent deux trous, qui devaient servir à recevoir des pieux ou des mâts de pavillons (ces trous ont 7 centimètres de diamètre). Dans la partie inférieure du dolmen sont entaillées des marches d'escalier pour monter sur la plate-forme.

» Dans les environs, on voit quelques menhirs ou pierres levées assez frustes.

» Ce dolmen ne peut avoir été érigé par une petite fraction de population, car il est trop important; il pourrait bien être un temple élevé par les Gaulois qui se sont réfugiés sur les côtes d'Asie et d'Afrique, après la grande défaite et la panique de l'année 279 avant l'ère chrétienne, lorsque ces fuyards se sont mis à la solde des différents chefs ou rois qui régnaient sur les peuplades de l'Afrique septentrionale.

» Je détache de mon album un dessin très-fidèle du monument; il vous servira à mieux apprécier la chose, une description n'ayant jamais assez de clarté (1).

» Agréez, etc.

» Le commandant BERNARD. »

— EPIGRAPHIE DE JULIA CAESAREA (*Cherchel*). — On nous écrit de Cherchel, à la date du 16 août 1857.

« J'ai l'honneur de vous adresser un estampage à la mine de plomb de l'épitaphe suivante :

D. M.	D (iis) M (anibus)
DIVITIAS VIXIT ANNIS	Divitias vixit annis
XXXVII MENSES III	Triginta septem menses quatuor
IVNIA IANVARIA MATER	Junia Januaria mater
FILIAE PISSIMAE FEC.	filiae pissimae fec (it)

» Le Diis Manibus est accosté de deux palmes.

(1) Ce dessin paraîtra en même temps que ceux du cimetière druidique de Kalaa, etc. Nous discuterons alors le précieux renseignement fourni par M. le C^t Bernard. — N. de la R.

» Les deux dernières lettres du mot *Divitias* sont légèrement détériorées par un coup de pioche, et, si elles sont douteuses sur l'estampage, elles ne le sont aucunement sur le monument lui-même.

» Le dernier jambage du second N du mot ANNIS est surmonté d'un I.

» Le lapicide s'est trompé dans sa ponctuation ; à la dernière ligne, au mot PISSIMAE, l'espèce de cœur qui y est figuré précédant la lettre E au lieu d'être placé immédiatement après.

» Ce monument épigraphique est tracé sur marbre blanc. En voici les dimensions :

Hauteur...	0 m.	25
Largeur...	0	285
Épaisseur...	0	03

» Il a été trouvé, vers la fin du mois de juin dernier, rue des Fontaines, à Cherchel, à environ deux mètres de profondeur, par le sieur Bouche (Henri), maçon, en cette ville, lequel en a fait don au Musée de cette localité, le 12 juillet 1857.

» Veuillez agréer, etc.

» P. DE LHOTELLERIE,

Correspondant de la Société historique algérienne.

— ZURICH. — Le même correspondant, nous écrit de Cherchel, le 4 novembre 1857 :

« Je vous adresse la copie de l'inscription suivante que j'ai recueillie le 3 septembre dernier à Zurich, colonie agricole à l'Est de Cherchel.

F
LVK ETSIA
DONE CF

—
Longueur : 1^m 12 c.
Largeur : 0 54
Épaisseur : au moins . . . 0 20

» Je dis au moins, car je ne puis préciser d'une manière exacte la dimension de cette pierre de taille grise, qui est enterrée plus ou moins profondément dans un sol très-dur, en contrebas de la porte d'entrée de la maison de M. Thouvenot (Etienne), propriétaire à Zurich, où elle sert de marche d'escalier.

» Ce petit monument épigraphique, dont les caractères sont indubitables, a été trouvé en 1850, dans un terrain contigu à la maison de M. Pierson, également propriétaire en la même localité, à l'endroit où ont été rencontrés, le 23 décembre 1855, les Aureus des empereurs Honorius et Marcianus.

» Veuillez agréer etc.

» P. DE LHOTELLERIE. »

— RÉCLAMATION. — M. de Lhotellerie, nous adresse de Cherchel, à la date du 30 septembre 1857, les observations suivantes sur les notes émanées de notre rédaction et qui accompagnent sa *Notice sur l'hypogée de la campagne Riffard* (voir le n° 6 de la *Revue africaine*, page 446) :

« 1° A l'épithaphe portant le n° 3, il eût été facile d'éviter le 2° alinéa du renvoi, car il était visible que l'orthographe du mot CAELAETO était fautive seulement par erreur de copie, le dessin annexé à ma notice étant conforme en tout point à l'inscription de cet ossuaire (1).

» 2° Page 445. — Sur le catalogue que vous citez (daté de 1853, et qui a été dressé par M. J.-J. Rattier, inspecteur des bâtiments civils, en janvier 1852), il n'est pas fait mention, aux n° 58 et 59 d'un ossuaire en plomb, mais bien d'une *urne à couvercle en plomb*. Dès lors, j'avais quelque droit de penser, d'après le témoignage du document de M. Rattier et de la déclaration signée par MM. Riffard père et fils, que l'ossuaire décrit sous le n° 6, se trouvait dans la chambre sépulcrale des affranchis de Juba II (2).

» 3° Caius Julius Faustus est indubitablement à mes yeux le frère d'Aeschinus. — Pourquoi ses restes auraient-ils été placés dans ce monument funéraire, s'il en était autrement? — L'annexion d'un s au génitif fait supposer, avec quelque raison, je crois, qu'en Mauritanie, l'usage autorisait cette désinence qui eût été inadmis-

(1) L'impression de la notice a été faite et devait se faire sur le manuscrit de M. de Lhotellerie, et non sur le dessin qui l'accompagnait. — Note de la R.

(2) La déclaration de MM. Riffard signale comme ayant été découverts en 1850 des documents épigraphiques copiés à Cherchel en 1840 ou publiés en 1848. On conçoit dès lors que nous n'ayons pas dû nous en rapporter entièrement et sur tous les points à cette pièce rédigée, d'ailleurs, d'après des souvenirs qui remontaient à cinq ans. — Note de la R.

sible à Rome. — Le mot HELENAES (1) de l'épithaphe n° 4 ne serait-il pas une preuve de ce que j'avance très-humblement, du reste ?

4° Page 446.—A la traduction de l'inscription de l'ossuaire n° 5, TI ne doit pas être traduit par TITVS, mais bien par TIBERIUS (voyez les médailles de Tibère), tandis que le sigle T est toujours l'abréviation de Titus dans les noms propres (voir aussi les médailles de cet empereur (2)).

J'ai lieu d'espérer, monsieur le Président, que vous serez assez bon et assez équitable pour rappeler, dans le numéro de la *Revue africaine*, les petites rectifications que j'ai l'honneur de vous soumettre au sujet de quelques points fautifs qui pourraient, aux yeux des lecteurs de notre journal, sembler provenir de mon fait (3).

Agréez, etc.

P. DE LHOTELLERIE.

— MÉDAILLE TROUVÉE A LAGOUAT. — M. le docteur Maillefer nous adresse une médaille trouvée à Lagouat, le 10 février dernier, vers le fort Morand. C'est un Maxentius, petit bronze, ayant au re-

(1) Le nom propre Hélène se disait en latin HELENA et aussi HELENE dont le génitif était alors HELENES. Il n'y a donc point, dans l'exemple cité par M. de Lhotellerie, la trace d'un usage grammatical particulier à la Mauritanie, mais seulement une de ces négligences orthographiques assez communes dans l'épigraphie africaine. — Note de la R.

(2) Cette observation est très-juste en tant qu'elle signale une distraction typographique. Car c'est *Titius* que nous avons voulu mettre et non *Titus*, comme le compositeur nous a fait dire. Voici maintenant pourquoi nous avons préféré *Titius* à *Tiberius*. Nous trouvons dans la collection épigraphique du royaume de Naples, par Mommsen, au numéro 4040, une inscription où figure un *Titius Chresimus*, affranchi d'Auguste, c'est-à-dire un nom identique à celui de l'inscription de Cherchel. Ce rapprochement a influé sur le choix que nous avons fait, et il l'explique, sans que nous prétendions pour cela que notre version soit la bonne. — N. de la R.

(3) Nous ne concevons par cette observation de M. de Lhotellerie ; comment pourrait-on lui attribuer ce qu'il appelle des *points fautifs* — et qui ne le sont pas tout à fait, ainsi qu'on a pu le voir — lorsque ces *points* se trouvent dans des notes et dans une observation finale, signées de la rédaction ou d'un autre nom que celui du réclamant ? Il faudrait vraiment apporter peu d'attention et de bon vouloir dans ses lectures pour commettre une pareille erreur. Le lecteur nous rendra cette justice, que nous mettons un soin tout particulier à distinguer nos notes et nos observations des articles des auteurs. — N. de la R.

vers une figure assise dans un temple hexastyle et autour pour légende : CONSERV. VRB. SVAE. *au conservateur de sa ville.* Le règne de Maxentius est compris entre les années 308 et 312 de J.-C.

Nous n'avons pas besoin de démontrer que la trouvaille d'une médaille romaine à Lagouat n'implique nullement l'existence d'un établissement antique en cet endroit.

— RUINES DE L'OUED MSIF. — On nous écrit de Bousada, à la date du 16 septembre 1857 :

« On a construit cette année une maison de commandement à » l'Oued Msif, sur la route de Bousada à Batna, au sommet d'un » melon où se trouvent des ruines romaines peu considérables. Les » fouilles que j'y ai fait faire n'ont pas amené de résultats bien » curieux ; seulement, on y a trouvé des médailles dont je vous en » voie des échantillons. »

Les médailles que notre correspondant nous adresse sont en bronze, petit module ; quelques-unes sont même au-dessous du module dit quinaire. Il y a, dans le nombre, des flaons, c'est-à-dire des disques qui n'ont reçu aucune empreinte. Elles sont toutes très-corrodées par l'oxydation ; et, dans le très-petit nombre de celles où il est possible de distinguer quelque chose, nous croyons reconnaître des médailles de l'époque de Constantin-le-Grand. Il y a aussi des pièces, en très-petit nombre, qui paraissent être africaines.

— CIVILITÉ PUÉRILE ET HONNÊTE DES ARABES. — On nous écrit de Paris, à la date du 24 octobre dernier :

« Mes *Mœurs et coutumes de l'Algérie* arrivent à une troisième » édition que j'ai sensiblement augmentée et améliorée. Le cha- » pitre de la *Civilité puérile et honnête* formera un manuel assez » complet du savoir vivre arabe. Le voulez-vous ? (pour la *Revue » africaine.*) Je vous l'enverrai avant la publication ; peut-être » apprendra-t-il encore quelque chose à ceux qui vivent avec les » Arabes ; mais il apprendra certainement beaucoup à ceux qui, » ne les connaissant pas, se proposent de les fréquenter. . . . Si l'on » veut tirer parti des Arabes que nous gouvernons et administrons, » n'y a-t-il pas avantage à savoir ce qu'il convient de faire dans » toutes les situations pour ne pas les froisser injustement ou mal » à propos ? »

La *Société historique algérienne* a accepté avec empressement et reconnaissance la proposition de M. le général Daumas, dont elle a déjà reçu plus d'une preuve de sympathie, et de qui elle avait sollicité un travail pour sa *Revue*.

— LA FEMME ARABE. — Nous apprenons que M. le général Daumas travaille en ce moment à un ouvrage sur la femme arabe. Il se propose de prouver qu'elle n'est pas — ainsi qu'on l'a avancé un peu légèrement — une espèce de bête de somme, un forçat dont la tente conjugale est le hâgne. Pour mettre la réalité en lumière, il prend la femme arabe à sa naissance et la conduit jusqu'à son tombeau, intercalant dans l'intervalle tout ce qui peut lui arriver. Mœurs, habitudes, sentiments, préjugés, peines et plaisirs, tout viendra prendre sa place dans l'ordre logique ou chronologique. L'auteur aura, d'ailleurs, l'immense avantage de parler presque toujours de ce qu'il a vu et entendu ; et il s'appuiera, pour le reste, sur les autorités indigènes les plus respectables ; ainsi, on nous assure que l'émir Abd el Kader a déjà répondu à 24 des questions que M. le général Daumas lui a adressées à ce sujet. Voilà un livre qui promet un intérêt des plus vifs, et que le public attendra avec impatience

— SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE. — On nous écrit de Constantine, à la date du 24 octobre dernier :

« J'ai mis en ordre, traduit et commenté les inscriptions arabes que j'avais recueillies à Constantine. Ce travail, qui n'est pas, à beau-
» coup près aussi long que vous pourriez le supposer, entrera dans
» notre 3^e *Annuaire*, dont la 5^e feuille vient d'être tirée. Nous som-
» mes moins riches en travailleurs que votre société ; le livre ne
» contient encore que les matières suivantes :

- » 1^o Mémoire du docteur Judas sur les inscriptions libyques, pu-
» niques, etc., de la province de Constantine ;
- » 2^o Mémoire sur le tombeau de Præcilius ;
- » 3^o Inscriptions arabes de la province ;
- » 4^o Note sur l'Eglise de Cirta ;
- » 5^o Quelques lettres de nos correspondants sur les inscriptions
» et les monuments romains.

» A. CHERBONNEAU. »

— KOUKOU, l'ancienne capitale de la Kabylie.— On nous écrit de Souk el Arba (Fort-Napoléon), le 17 novembre 1857 :

« Je vous avais dernièrement, en vous parlant de mon voyage à Djemaat es Sahridj, annoncé comme probable une course à Koukou. J'ai fait cette course et je suis même allé beaucoup plus loin. *L'occasion, l'herbe tendre* et le colonel Lallemand m'ont entraîné jusqu'à Chellata. Nous avons franchi le Jurjura.

» Aujourd'hui, je ne veux vous parler que de Koukou.

» A quatre ou cinq lieues de Souk el Arba, au Sebt des Beni Yahya, se détache un chaînon qui s'avance directement au Nord, suivant une étendue d'environ une lieue et demie pour se terminer par un mamelon qui descend abruptement dans presque tous les sens et qui domine la plaine du Haut-Sebaou. Koukou en occupe le sommet assez étroit, mais beaucoup plus étendu dans le sens du Sud au Nord. Du côté de l'Orient, à un niveau légèrement inférieur, s'étend un petit plateau sur lequel sont aussi quelques habitations.

» La route par laquelle on vient du Sebt est difficile, aux abords du village surtout. Il faut grimper à travers la roche excavée, et ce que l'on a de mieux à faire, c'est de descendre et de mener son cheval par la bride. Quelques restes de murs subsistent encore et forment une sorte de chaussée très-étroite par laquelle on pénètre assez difficilement dans l'intérieur du village. Koukou n'est pas grand et n'a jamais pu l'être beaucoup, même en débordant sur le plateau voisin. Je ne lui donne pas plus de deux cents habitants.

» Les habitations sont établies sur le roc, jetées confusément au milieu de ruines de fraîche date; quelques-unes assez confortables relativement. La population jouit d'une certaine aisance, s'il faut s'en rapporter à la coquetterie des femmes. Ce qu'il y a de plus cher à Koukou, c'est l'eau.

» En entrant, on rencontre une douzaine de pierres de taille d'origine évidemment romaine. Sur l'une d'elles, on voit, en relief, deux cercles concentriques. Plusieurs autres sont creusées de mortaises. Les quelques mauvais pans de murs qui subsistent me paraissent d'un travail récent. Ce qui semble surtout accuser l'occupation romaine, c'est une citerne qui se trouve dans la partie nord du village; elle peut avoir huit mètres de long, sur une largeur de quatre ou cinq, et une hauteur de deux à trois. Les deux tiers en sont conservés; elle est construite en briques et d'un excellent travail: ces pierres de taille et cette citerne, voilà tout

ce que j'ai pu reconnaître de romain à Koukou. Vainement, j'ai cherché des médailles ; je serais tenté de croire que les Romains avaient simplement, à Koukou, un petit poste d'observation pour protéger la plaine, à travers laquelle passait la route de Rusucurru à Saldæ. Koukou serait-il le Thuraphilum de M. Mac-Carty ? Je n'oserais l'affirmer.

» Passons à une autre époque.

» Près de la mosquée est une sorte de petite niche, à travers les baies de laquelle il faut se courber pour pénétrer dans l'intérieur. Dans le fond, se trouve une pierre inscrite, de cinq décimètres de haut sur quatre de large. Grâce au chef du bureau arabe, M. Jobs, nous obtînmes de l'enlever pour l'étudier à notre aise. Un bon tiers est complètement fruste, cette pierre n'étant autre chose qu'un schiste ardoisé, qui s'écaille très-facilement. Toutefois, cette inscription me paraît avoir une certaine importance, ne fût-ce que par cette particularité de rappeler les anciens chefs de Koukou, qui y sont qualifiés de sultans, *solthan moulana*. Je m'associai notre khodja, plus un taleb de la localité pour la déchiffrer ; mes aides ne m'apportèrent aucune lumière, et j'ignore encore le mot de l'énigme.

» J'en lis bien une bonne partie, mais je ne puis arranger le tout, pareil au malheureux dont parle Horace :

Infelix operis summâ, quia ponere totum
Nescio.

» J'ai bien entendu parler d'un marabout du nom d'Ali, que l'on aurait enterré là, peut-être, dit-on. Cependant, le mot de bordj que je lis à la première ligne me semble indiquer un ouvrage de défense, un fort. La date porte au moins 1005, mais il se pourrait qu'il y eût quelques dizaines : cette ligne étant surchargée de caractères, aujourd'hui tout à fait illisibles. J'espère que vous serez plus heureux que moi pour la restitution complète de cette inscription ; j'en ai pris trois copies : je vous en adresse une telle quelle, la mieux réussie ; plus une autre, que j'ai arrêtée, suivant ce que j'ai cru pouvoir être lu. Voici encore un *fac simile* de ma transcription faite sur place, et son équivalent en caractères courants. Cela vous aidera peut-être.

شما البرج
سلطان مولانا نصره من
على قامه له المكن له
موسى الاندلسى لطف الله به بتاريخ اواخر رمضان
سنة خمسة والى من الهجرة النبوية
افضل الله على صاحبها والصلاة

» Il est encore un autre monument de l'ancienne splendeur de Koukou, c'est un beau canon en bronze, de moyen calibre, mesurant deux mètres de long, et monté sur un affût tout à fait indigne de le porter ; je vous en donne le croquis. A la culasse est une bande en relief, où on lit les caractères suivants : *لعم مصطبي*. D'où provient ce canon ? Je le trouve trop beau pour le faire remonter à l'époque des Barberousse ; peut-être serait-il le trophée d'une débâcle turque.

» J'ai cherché à réveiller les vieux souvenirs parmi les habitants de Koukou, mais je n'ai pu en tirer que du vague et du confus.

» Voilà tout ce que j'ai recueilli d'intéressant.

» Je termine en vous présentant mes respects et un petit croquis de Koukou (1).

» Souk-el-Arba, 17 novembre 1857.

» D^r H. LECLERC. »

(1) Dans l'état de mutilation où cette épigraphe se produit, il serait téméraire d'en hasarder une traduction complète. Nous ferons remarquer pourtant que le nom du célèbre *Maallem* (maître) Moussa l'andalous qui y figure, reporte notre document au commencement du XVII^e siècle, ce qui coïncide précisément avec la date qui s'y trouve exprimée, surtout en y ajoutant deux de ces dizaines dont M. le D^r Leclerc admet la présence possible parmi les caractères illisibles placés au-dessus de la ligne. On a alors 1025 de l'hégire, soit 1616 de notre ère, époque où ledit Moussa faisait des constructions à Alger et comptait au nombre des janissaires de la caserne de Bab Dzéra (casernes Lemercier) qui de lui prit pendant quelque temps le nom de *Sta Moussa*, *Sta* signifiant en turc la même chose que *Maallem* en arabe.

A propos de *Maallem*, nous croyons que c'est ce mot qu'il faut lire, au lieu de *Laalem*, sur le canon de Koukou. — Note de la R.